

DOCUMENTS À FOURNIR AVANT PRISE EN CHARGE EN PRÉSERVATION DE FERTILITÉ

Madame, Monsieur, pour valider votre demande de préservation de fertilité, votre dossier doit être présenté à une réunion de concertation de toute l'équipe médicale.

Veillez envoyer tous les éléments en pièce jointe PDF à l' adresse email :
preservationfertilite@hopital-saint-joseph.fr

AVANT LA RÉUNION DE CONCERTATION Attention : un dossier incomplet ne sera pas traité

DOSSIER À COMPLÉTER POUR MADAME OU MONSIEUR

- PHOTO D'IDENTITÉ couleur
- ATTESTATION DE SÉCURITÉ SOCIALE + MUTUELLE
- COPIE CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ (recto-verso) ou PASSEPORT (couleur si possible)
- SÉROLOGIES VIH ; HEP B ; HEP C, TPHA VDRL - Datant de moins de 6 mois
- DOSAGES HORMONAUX ENTRE J2 ET J5 - ÉCHOGRAPHIE COMPTE FOLLICULAIRE OVARIEN (Pour les femmes uniquement)
- AUTRES EXAMENS (courrier d'un spécialiste, compte-rendu)

S'IL S'AGIT D'UNE DEMANDE DE PRÉSERVATION NON MÉDICALE FÉMININE:

- FICHE « DEMANDE DE PRÉSERVATION OVOCYTAIRE » remplie et signée.
- COMPTE RENDU DÉTAILLÉ DE CONSULTATION PSYCHOLOGUE, au sein de l'Hôpital ou en Externe



Vous avez des questions sur votre prise en charge ? Consultez le site internet du Centre Sainte Colette :
<https://www.hopital-saint-joseph.fr/r/429/preservation-de-la-fertilite/>